

Analyse comparée accident de service

(Accident de travail, de trajet et maladie professionnelle)

En qualité de gestionnaire d'une partie des contrats d'assurance du personnel titulaire et stagiaire des collectivités de la Manche, Gras Savoye nous propose une analyse des arrêts de service enregistrés par les collectivités adhérentes au contrat groupe (environ 510 collectivités). Elle est conçue pour vous informer de l'accidentologie dans les collectivités de la Manche.

Évolution 2003 - 2004

Évolution des accidents de service

Observatoire 2004 (autres CDG)

Année de référence	2002	2003	2004	Évolution *	
Proportion d'agents absents (en %)	3.91	5.46	4.63	-15.20%	▲
Durée moyenne d'arrêt (en jours)	50.85	45.56	55.36	21.51%	▲
Nombre de jours d'arrêt / agent employé	1.99	2.52	2.49	-1.19%	▲
Taux d'absentéisme (en %)	0.54	0.69	0.68	-1.45%	▲
Taux de fréquence	21.03	29.77	24.20	-18.71%	▲
Taux de gravité	1.07	1.36	1.34	-1.47%	▲

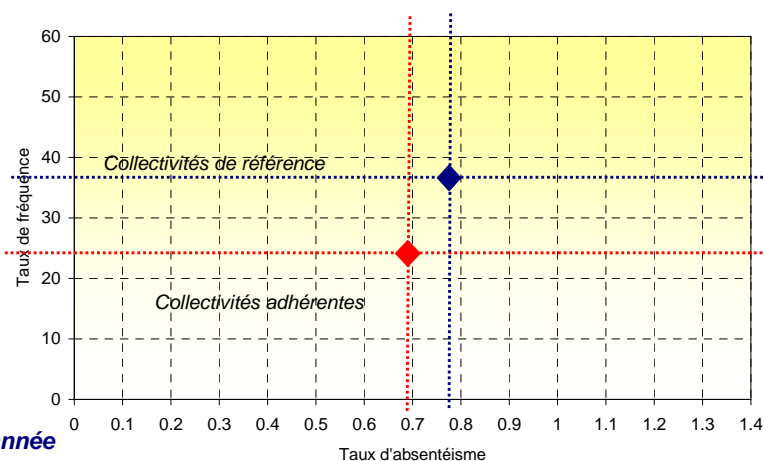
Observatoire	Évolution *	
6.60	8.20%	▲
36.00	6.19%	▲
2.50	4.17%	▲
0.78	11.43%	▲
37.10	0.54%	▲
1.2	5.26%	▲

* Évolution annuelle 2003/2004

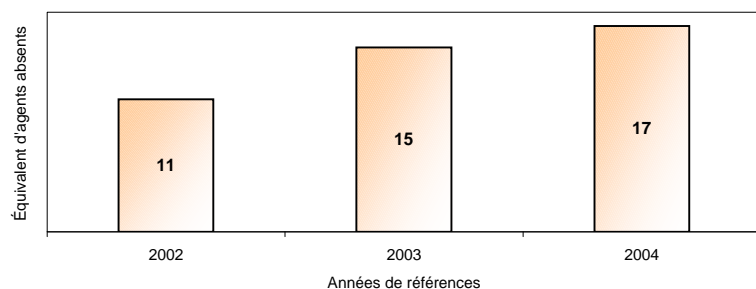
* Évolution annuelle 2003/2004

Entre 2003 et 2004, l'**absentéisme** pour accident de service **est en légère diminution** dans les collectivités. En effet, le taux d'absentéisme, que l'on peut interpréter comme la part du temps de travail perdu en raison des absences, a diminué par rapport à 2003 (soit une baisse de 1,45%). **Le taux de fréquence enregistre une baisse de 18,71%** et dans le même temps le **taux de gravité une légère baisse de 1,47%**. L'année 2004 confirme ainsi que les **accidents de service** enregistrés sont **moins nombreux mais aussi moins graves**.

Actuellement, comme le montre le schéma, le taux d'absentéisme des collectivités adhérentes se trouve **en dessous de celui des collectivités de référence** de notre observatoire de même taille et de même activité.



Évolution de l'équivalent d'agents absents toute l'année



A titre indicatif, sur l'année 2004, **17 postes sont inoccupés du fait de l'absentéisme lié aux accidents de service**.

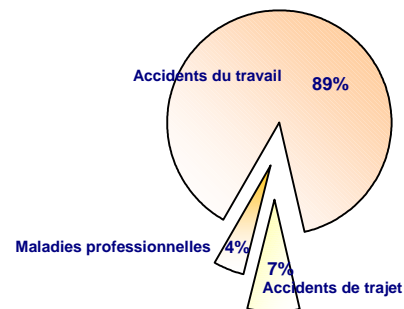
Ce chiffre est en constante augmentation par rapport à 2002 et sera à surveiller cette année.

Répartition des accidents de service par nature

Année de référence 2004	Nb d'arrêt	Nb de jours	Évolution *	
Accidents de travail	59	2 279	-11.9%	▲
Accidents de trajet	5	394	66.7%	▲
Maladies professionnelles	3	1 036	0.0%	=

* Évolution annuelle du nombre d'arrêt en 2003/2004

Les **accidents de travail** représentent **89%** des accidents de service (soit une baisse d'environ 12% du nombre d'arrêt) et les **accidents de trajet** **7%** (soit une augmentation de 66,7% du nombre d'arrêt).



Le nombre d'arrêts pour cause de maladie professionnelle n'a pas évolué. Cependant, le nombre de jours que représentent ces arrêts a été multiplié par 3 depuis 2002.

Évolution annuelle des accidents de service par nature

Année de référence 2004	Proportion d'agents absents	Durée moyenne d'arrêt	Taux de fréquence	Évolution *	
Accidents du travail	4.10%	39	21.31	-18.0%	▲
Accidents de trajet	0.34%	79	1.81	47.8%	▲
Maladies professionnelles	0.20%	345	1.08	-13.0%	▲

* Évolution annuelle de la proportion d'agents absents en 2003/2004

En 2004, **plus de 4,10%** des agents ont été **victimes d'un accident de travail** débouchant sur un arrêt (soit une baisse de 18% par rapport à 2003).

Les **accidents de travail** ont des conséquences graves et débouchent sur un arrêt de travail **d'une durée moyenne de 39 jours**. Les **accidents de trajet** (avec une durée moyenne de 79 jours) **sont en hausse** (environ 48%), le renforcement des mesures de sécurité et de prévention routière devant permettre de faire baisser cette tendance.

Coût des accidents de service par nature

¹ Indemnité journalière ² Frais de soin

Année de référence 2004	I.J. ¹	F.S. ²	Total	Évolution *	
Accidents du travail	94 276	24 306	118 582	-14.2%	▲
Accidents de trajet	12 817	3 981	16 798	-25.7%	▲
Maladies professionnelles	39 981	2 179	42160	25.4%	▲
Total	147 074	30 465	177 540	13.5%	▲

* Évolution annuelle du total des coûts des accident en 2003/2004

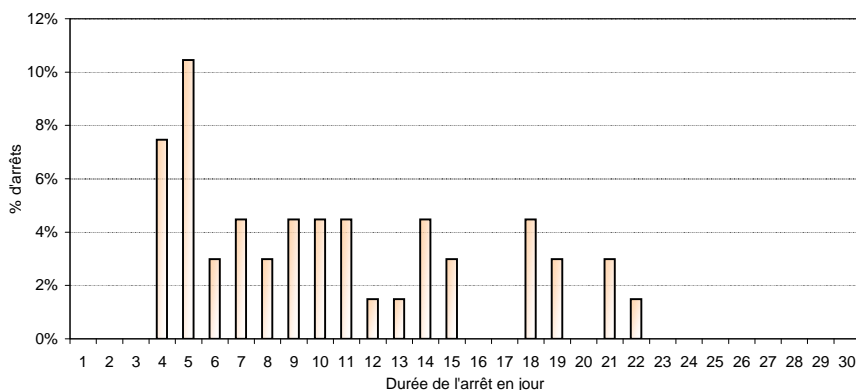
En 2004, le **coût des accidents de service a augmenté de 13,5%**, ceci s'explique par une hausse du coût lié aux maladies professionnelles.

Fréquence des arrêts

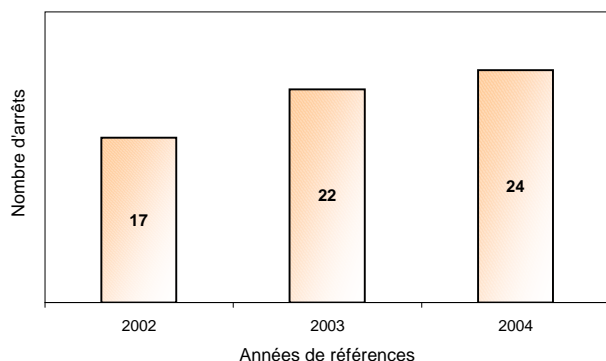
Les **arrêts les plus fréquents** en 2004 ont une durée de **5 jours** et près de **65%** des arrêts **ne dépassent pas 30 jours**.

Alors que la durée moyenne des arrêts avoisine **55 jours en 2004** (soit une hausse de 21,51%), on constate que la moitié de ces arrêts dure moins de **15 jours**.

Cette différence s'explique par quelques arrêts longs qui tirent la durée moyenne vers le haut.



Nombre d'arrêts de plus de 30 jours

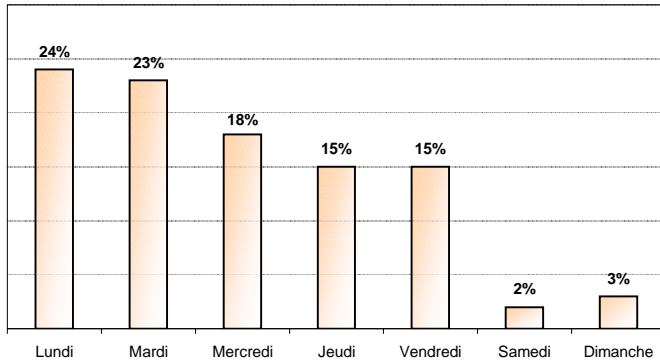


Les **arrêts de plus de 30 jours** représentent **35%** des arrêts de service. On peut noter en 2004 que les **arrêts de plus de 30 jours** (au nombre de 24) **sont en augmentation par rapport à 2003**.

Ces arrêts de longue durée s'expliquent en partie par des accidents de travail dont les conséquences traumatiques sont souvent lourdes et des maladies à caractère professionnel (ex : troubles musculo-squelettiques), qui altèrent considérablement l'état de santé des agents.

Analyse des accidents

Selon le jour de survenance

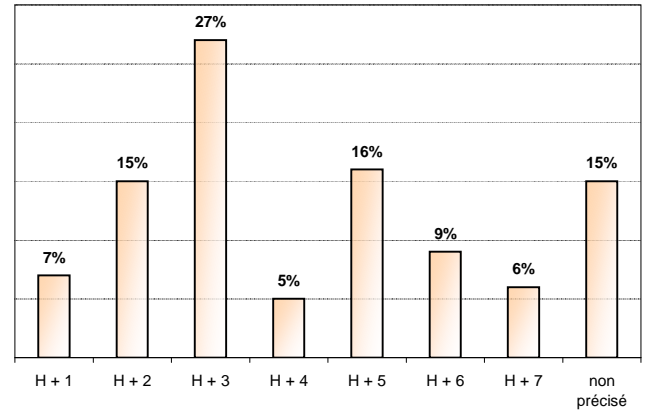


Avec une hausse prononcée des accidents **le lundi et le mardi**, on constate que les premiers jours de la semaine de travail représentent près de **47%** des accidents de service.

Selon l'heure de survenance

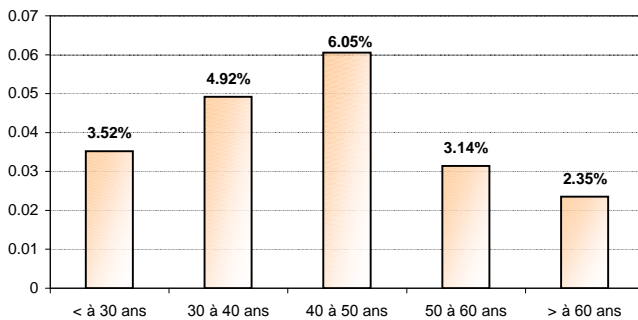
Les accidents se produisent **entre 10h et 12h** et plus spécialement entre **11h et 12h**, ainsi qu'entre **14h et 16h**. Ainsi les risques d'accident apparaissent plus importants en fin de matinée et fin de journée de travail.

Le travail "**à la quitte**" (qui termine sa tâche débauche) peut expliquer cette situation.

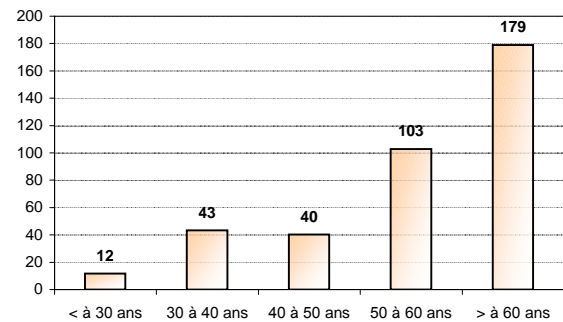


Selon l'âge des victimes par nombre et durée d'arrêt

Nombre d'arrêts selon l'âge des agents

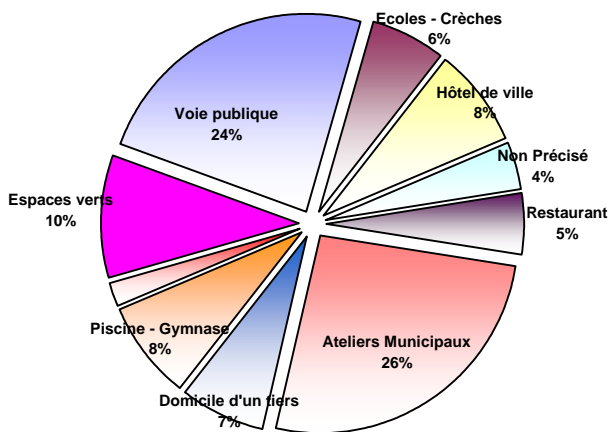


Durée moyenne des arrêts selon l'âge des agents



Sur notre observatoire, la tendance montre que les **taux d'accident les plus élevés concernent les populations plutôt jeunes** (moins de 30 ans). Le manque d'expérience et un contexte d'emploi parfois particulier peuvent expliquer cette tendance. Ceci n'est pas le cas pour les collectivités adhérentes où le taux d'accident le plus élevé concerne les 40-50 ans.

La durée moyenne des arrêts augmente avec l'âge : alors que les moins de 30 ans enregistrent une durée moyenne d'arrêt de 12 jours, les agents de 50 ans et plus sont arrêtés de 103 à 179 jours. Compte tenu du vieillissement de la pyramide des âges, la durée moyenne d'arrêt devrait d'ailleurs continuer à s'allonger et l'écart entre les plus jeunes et les plus âgés à se creuser.



Selon le lieu de l'accident

Avec **26% des accidents**, l'ensemble des activités dites "**d'ateliers municipaux**" représente le premier lieu d'accident.

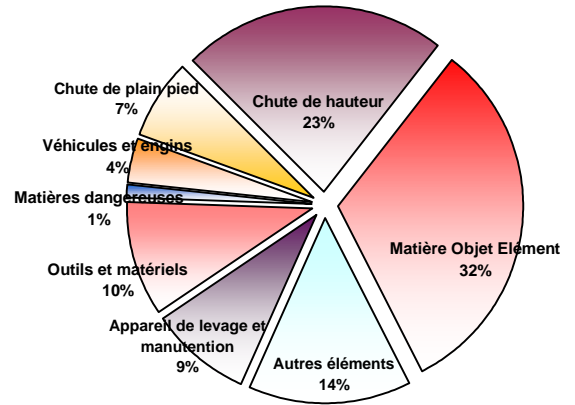
Le lieu "**voie publique**" avec **24%** des accidents du travail est le second lieu d'accident.

Avec **10% des accidents**, les activités "**espaces verts**" représentent le troisième lieu d'accident.

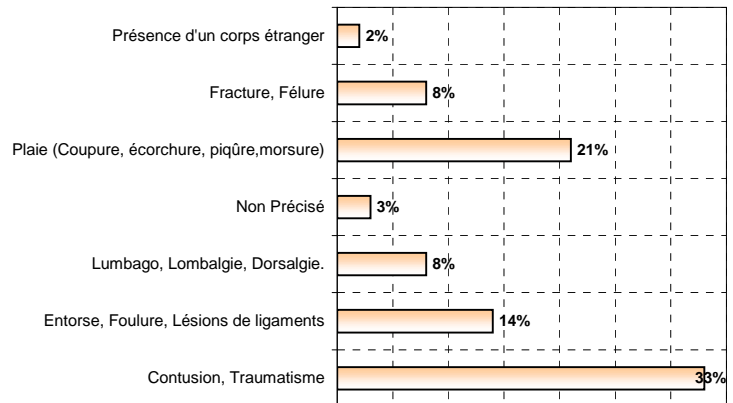
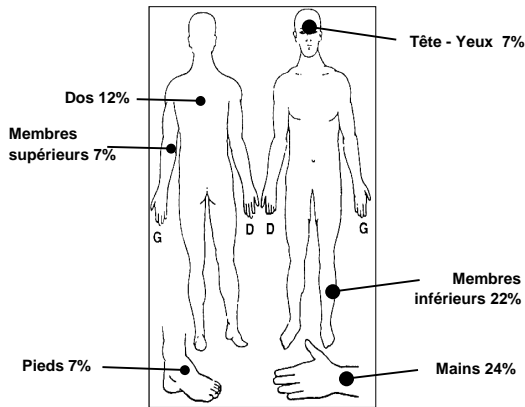
Selon les éléments matériels

Représentant **53%** des types de lésions : les **contusions, traumatismes, entorses et foulures** sont causés principalement par des "chutes de hauteur" (23%) ou des "matières, éléments, objets" (32%).

Il faut souligner que **14%** des accidents n'ont pas d'éléments matériels précisés, responsables de lésions.



Selon les sièges et la nature des lésions



Dans les collectivités, les **sièges de lésions** les plus importants sont les **membres inférieures (22%) et la main (24%)**. Avec **12% des lésions dans le dos**, celle-ci représente le troisième siège de lésions ; elles sont dues généralement à des efforts de soulèvement...

Préconisation(s)

Les actions de prévention proposées ici ont été déterminées sur la base de l'analyse des accidents de service.

(1) - Le troisième siège des lésions des collectivités étant le dos, il semblerait intéressant de former régulièrement les agents aux bonnes pratiques en matière de gestes et postures et plus particulièrement en matière de manutention.

(2) - Avec une hausse prononcée des accidents de service au début de la semaine de travail et avec des phénomènes marqués de "travail à la quitte", il semblerait intéressant de retravailler la **procédure de suivi et de déclaration des accidents**.

D'autant plus que pour **15%** des accidents, l'heure de survenue n'est pas précisée et que pour **14%** des accidents les éléments matériels ne sont pas connus.

(3) - De plus avec près de **24%** des accidents qui touchent la main et **22%** les pieds, la sensibilisation au port des équipements de protection individuelle, semble être à préciser pour les agents exposés.

(4) - Avec **26%** et **24%** des accidents, l'ensemble des activités dites "ateliers municipaux" et de "voie publique" représente les premiers lieux d'accident. Il semble donc nécessaire de mener des actions de prévention en direction de ce type d'activité en formant mieux les agents aux risques : formation à la signalisation de chantier et à la conduite d'engins.